

Rapport de mission de repérage du plomb avant travaux dans un immeuble bâti

(Selon Norme NF X 46-035 de Juin 2021)



BIEN IMMOBILIER CONCERNE :

1 place de la bourse
TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE
31000 TOULOUSE

Propriétaire

DELEGATION INTERREGIONALE SUD
1 PLACE EMILE BLOUIN
31500 TOULOUSE

Demandeur

DELEGATION INTERREGIONALE SUD
1 PLACE EMILE BLOUIN
31500 TOULOUSE

Nature des travaux : **Rénovation / Réhabilitation : OUI** **Démolition : NON**

Programme des travaux : Voir chapitre I.3

Date du rapport : 19/03/2026

Date de visite : 23/06/2025

Nombre de pages : 42

Fait à : 31028 TOULOUSE

Référence du dossier : 2506COCTO
- BI8330000002783

Le présent rapport est établi par :
Arnaud LIENARD

Contrat d'assurance :
AXA / n° 37503519275087 / échéance 31/12/2026

Révision	Date	Objet
Version initiale	30/06/2025	Edition Initiale

Nota : Toute nouvelle version de rapport annule et remplace les versions précédentes.

Le présent rapport et ses annexes forment un tout indissociable dont il ne peut être fait état, vis-à-vis de tiers, que par publication ou communication in extenso.

Sommaire

I.	CADRE DE LA MISSION	3
1.	Objet de la mission	3
2.	Références règlementaires et normatives	3
3.	Programme des travaux du donneur d'ordre	3
4.	Périmètre du repérage (locaux et parties de locaux concernés)	5
5.	Description du bien	6
II.	METHODOLOGIE EMPLOYEE	6
1.	Valeur de référence utilisée pour la mesure du plomb	6
2.	Stratégie de mesurage	7
3.	Présentation des résultats	7
III.	PROTOCOLE DU REPERAGE.....	7
1.	Identification des locaux	7
2.	Identification des zones	7
3.	Identification des revêtements	8
4.	Identification des unités de repérage et substrat.....	8
IV.	INFORMATIONS CONCERNANT LE SPECTROMETRE.....	9
V.	DEROULEMENT DE LA MISSION	9
1.	Prestations réalisées :	9
2.	Personnes présentes lors de la visite :	9
3.	Informations complémentaires sur la visite	10
4.	Documents communiqués à Socotec dans le cadre de la présente mission	10
5.	Plans des parties d'immeuble concernées par la mission.....	10
VI.	RESULTATS DETAILLES	10
	Annexe 1 - REPERAGE DES LOCAUX.....	31
	Annexe 2 - REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE	37
	Annexe 3 - AUTRES DOCUMENTS / PV ANALYSES.....	38
	Annexe 4 - ATTESTATION D'ASSURANCE.....	39
	Annexe 5 - ATTESTATION DU FABRICANT DE L'ANALYSEUR XRF	40
	Annexe 6 - NOTICE D'INFORMATION	41

I. CADRE DE LA MISSION

1. OBJET DE LA MISSION

La mission confiée à SOCOTEC a pour objet l'identification, la localisation des revêtements, matériaux et produits de construction contenant du plomb susceptibles d'être impactés, directement ou indirectement, au cours des travaux de rénovation/réhabilitation ou de démolition définis préalablement à la mission, dans l'immeuble bâti considéré. L'altération de ces revêtements, matériaux et produits peut présenter un risque d'exposition au plomb des intervenants et doit être évalué le plus en amont possible du début des travaux.

La recherche se limite aux revêtements, matériaux et produits de construction impactés, directement ou indirectement, par les travaux.

Ce diagnostic n'est ni un Constat de Risque d'Exposition au Plomb (CREP) ni un Diagnostic du Risque d'Intoxication au Plomb, qui relèvent des obligations prévues par le Code de la Santé Publique.

Le repérage porte sur tous les revêtements, matériaux et produits de construction et de décoration, comprenant notamment les revêtements intérieurs ou extérieurs, apparents ou recouverts, susceptibles de libérer des poussières de plomb lors des travaux tels que :

- Peintures, enduits, vernis, papiers (comprenant une feuille de plomb entrecollée), tissus muraux peints, colle (surtout en utilisation au sein de monuments historiques pour des toiles marouflées)
- Feuilles de plomb laminé (couverture, accessoire de couverture ou d'étanchéité, isolation phonique), canalisations en plomb, sertissage de vitraux, câbles gainés de plomb, éléments décoratifs en plomb etc.

Les PVC et les glaçages de faïences et de carrelages peuvent contenir du plomb. Cependant, au regard du faible potentiel d'émission de poussières de plomb de ces matériaux, compte-tenu de la nature des travaux généralement effectuée, leur recherche n'a pas été incluse dans le domaine d'application de la norme NF X 46 035 relative à la recherche de plomb avant travaux dans les revêtements, matériaux et produits de construction.

Sauf indication contraire dans la suite du rapport, la recherche n'a pas porté sur les ouvrages suivants : voiries, réseaux enterrés, étanchéité des réseaux enterrés.

2. REFERENCES REGLEMENTAIRES ET NORMATIVES

- > Principes généraux de prévention L4121-2 du code du travail
- > Prévention du risque d'exposition aux agents cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction R4412-59 et suivants
- > Norme NF X 46-031 d'avril 2008 relative à l'analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb
- > Norme NF X 46-035 de juin 2021 relative à la recherche de plomb avant travaux dans les revêtements, matériaux et produits de construction

3. PROGRAMME DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE

Ce paragraphe est consacré à la description détaillée des travaux envisagés afin de permettre au diagnostiqueur de définir la stratégie de mesures la plus adaptée. En l'absence de programme détaillé fourni par le donneur d'ordre, notre responsabilité ne saurait être engagée sur la stratégie de mesure ou le périmètre de repérage établi.

PROGRAMME DE TRAVAUX TRANSMIS PAR LE DONNEUR D'ORDRE :

Troisième étage

- Démolitions cloisons R+3
- Nouvel aménagement : cloisonnement, électricité, peinture, sol, etc.
- Détection SSI + déplacement du TRE dans la circulation des bureaux
- Restauration escalier bois

Salle d'audience Rdc

- Remplacement des menuiseries ext. 3x Me b 01
- Restauration des décors. Solution de base mise en peinture à l'identique.
- Option mise en décor.
- Installation électrique conforme pour accueillir bureaux et accueil provisoire

(RJ45, connexion baie de brassage)

- Création d'un accès côté Hall d'entrée avec porte provisoire
- Mise en peinture de l'ensemble

2ème étage

- Circulations : remplacement des dalles de faux-plafond 60x60cm
- Remplacement et restauration menuiseries + appuis + travaux d'accompagnement
- o Cafétaria Tribunal 2x Me b 25 + 1x Me b 26
- o Cuisine Tribunal 1x Me b 25
- o Dgt 3x Me b 25
- o Salle des délibérés 1x Me b 24
- o Juge commissaire 3 2x Me b 23 (restauration + mise en peinture)
- o Juge commissaire 2 1x Me b 23 (restauration + mise en peinture) + dalles faux-plafond 60x60cm
- o Juge commissaire 1 1x Me b 23 (restauration + mise en peinture)
- o Salle des délibérés : 1x Me b 22 + dalles faux-plafond 60x60cm
- o Palier escalier : 1x Me b 21
- Restauration salle d'audience 2ème étage.

Salles du première étage

- Restauration des décors et remplacement/restauration des menuiseries
- salle par salle :
- o Salle d'audience 1er étage + restauration 2x Me b 11 et grille neuve
- o Bureau du président + remplacement vitrage 2x Me b 13 et 1x Me b 14
- o Salon d'honneur + remplacement vitrage 3x Me b 15
- o Salle des délibérés + remplacement vitrage 1x Me b 16
- o Secrétariat du Président : remplacement menuiserie 2x Me b 12
- o Bureau : remplacement menuiserie 2x Me b 12
- o Dgt : remplacement menuiserie 3x Me b 12

TRAVAUX SALLE DES PAS PERDUS

A. Préparation chantier. Durée estimée 2 semaines d'installation.

- o Dépose des guichets et du cloisonnement des bureaux du greffe
- o Evacuation des bureaux
- o Protection générale + échafaudage galerie pour confinement zone travaux
- o Calfeutrements

o Platelage pour accès minipelle côté place de la Bourse

B. Démolition du dallage $\leq 250m^2$ compris évacuation. Durée estimée 3 semaines (Août).

C. Traitement par injection (fondations environ 100ml + fondations colonnes). Durée estimée 4 semaines.

D. Coulage dallage compris préparation. Durée estimée 2 semaines.

E. Séchage. Durée estimée 3 semaines.

F. Déplombage de toutes les colonnes du RDC : caisson étanche ou fermeture autour dans le plan des colonnes.

G. Déplombage de toutes les autres élévations.

H. Dessalement des colonnes PDT par système de compresse en 3 passes. Durée estimée entre 1mois et demi et 2mois.

I. Installation échafaudages pour mise en peinture jusqu'au lanterneau.

J. Mise en peinture compris, colonne et mur bahut du premier étage + pose lisse métallique.

K. Pose du dallage PDT + traitement.

L. Pose des menuiseries : 2xMe b 02 + 2xMe b 03

M. Remontage des guichets et du cloisonnement des bureaux + raccords et peinture menuiseries.

N. Remise en service de la Salle des Pas Perdus et des bureaux du greffe. Réouverture au public.

TRAVAUX DE RESTAURATION DES GALERIES DU PREMIER ETAGE

- Rotation avec échafaudage roulant, confinement zone de travail plomb. Restauration des décors, mise en peinture, restauration dallage PDT

o Galerie Nord

o Galerie Est

- o Galerie Sud
- o Galerie Est + remplacement et restauration menuiseries cage d'escalier 1x Me b 17 + 1x Me b 18 + démolition doublage + ajout lisse métallique garde-corps

TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES MENUISERIES RDC-ENTRESOL RUE TEMPONIERES

- Remplacement et restauration menuiseries + nettoyage appuis + mise en peinture
- o Greffe Service judiciaire 3 : 1x Me b 03 + 2x Me b 04bis + 1x Me b 04ter
- o Dgt : 2x Me b 04
- o Entrée PMR : Pb 02 + Pb 03

TABLEAU DE RECENSEMENT DES TRAVAUX ÉTABLI PAR LE DONNEUR D'ORDRE (si transmis au préalable)

Local / Structure	Nature des travaux	Entreprise Intervenant
Néant		

4. PERIMETRE DU REPERAGE (LOCAUX ET PARTIES DE LOCAUX CONCERNES)

Parties d'immeubles visitées :

Niveaux	Locaux
3ème étage	Pallier
3ème étage	Chaufferie
3ème étage	Ventillation
3ème étage	Entrée/dgmt
3ème étage	Wc
3ème étage	Salle de bain
3ème étage	Chambre 1
3ème étage	Chambre 2
3ème étage	Cuisine
3ème étage	Salon/sejour
2ème étage	SALLE AUDIENCE 2
2ème étage	CIRCULATION
2ème étage	SALLE DES MANDATAIRES
2ème étage	JUGE COMMISSAIRE 1
2ème étage	JUGE COMMISSAIRE 2
2ème étage	JUGE COMMISSAIRE 3
2ème étage	SALLE DES DELIBERES
2ème étage	PALIER ESCALIER
2ème étage	DGMT 1
2ème étage	DGMT 2
2ème étage	CUISINE
2ème étage	SALLE REPAS
1er étage	SALLE DES DELIBERES
1er étage	SALON D'HONNEUR
1er étage	BUREAU DU PRESIDENT
1er étage	SECRETARIAT DU PRESIDENT
1er étage	BUREAU
1er étage	DGMT
1er étage	SALLE D'AUDIENCE
1er étage	GALERIE
1er étage	PALIER
1er étage	DESCENTE ESCALIER PRINCIPALE
1er étage	PALIER VERS R+2
Entresol	BUREAU GREFFIER
Entresol	Palier cage escalier
Entresol	GRAND BUREAU
Entresol	ARCHIVES SALLE 1
Entresol	ARCHIVES SALLE 2
Rez de chaussée	HALL ENTREE
Rez de chaussée	SALLE AUDIENCE RDC
Rez de chaussée	SALLE GREFFE EN CHEF
Rez de chaussée	GREFFE SERVICE JUDICIAIRE
Rez de chaussée	GREFFE SERVICE JUDICIAIRE 2

Rez de chaussée	GREFFE SERVICE JUDICIAIRE 3
Rez de chaussée	DGMT + cage escalier
Rez de chaussée	ENTREE PMR
Rez de chaussée	SALLE DES PAS PERDUS
FACADE	Place de la bourse
FACADE	Rue des temponieres
Extérieur	Coursives

Parties d'immeubles non visitées :

Niveaux	Locaux
Rez de chaussée	ACCES PASSAGE MITOYEN

Éléments non contrôlables (le cas échéant) :

Local	Parties du local	Raisons
Rez de chaussée - ACCES PASSAGE MITOYEN	Localisation non Visitée	Absence de clef

5. DESCRIPTION DU BIEN

Activité principale de l'immeuble : Autres

Année de construction :

II. METHODOLOGIE EMPLOYEE

La recherche et la mesure du plomb ont été réalisées selon le cadre réglementaire défini précédemment, et selon les modalités de la norme NF X 46-035 de Juin 2021.

L'identification des locaux, zones, revêtements, matériaux, produits et des unités de repérage sont fonction de la nature et de la localisation des travaux effectués. Le diagnostiqueur définit sous sa seule responsabilité le choix des locaux et unités de repérage qui doivent faire l'objet d'un repérage (fluorescence X et / ou prélèvement).

Seules les unités de repérage impactées par les travaux font l'objet de mesures avec un appareil à fluorescence X, y compris les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb.

Une vérification du bon fonctionnement de l'appareil est réalisée avant la campagne de mesure, après tout redémarrage de l'analyseur et en fin de campagne.

En cas d'impossibilité de mesure par fluorescence X sur le revêtement, matériau, produit visé, l'auteur du constat peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb total.

En cas d'unité de repérage située à une hauteur supérieure à 3 mètres, il appartient au donneur d'ordre de prendre les dispositions nécessaires, en accord avec la réglementation du travail, pour permettre à l'opérateur de repérage de réaliser les mesures de concentration en plomb sur celle-ci, faute de quoi le constat n'aurait de valeur que pour les unités diagnostiquées.

Il appartient également au donneur d'ordre de procéder aux opérations de démontage des éléments masquant les revêtements ou matériaux concernés par le périmètre de repérage et de faire procéder au démontage nécessitant des outillages et / ou aux investigations approfondies destructives demandées par l'opérateur de repérage.

1. VALEUR DE REFERENCE UTILISEE POUR LA MESURE DU PLOMB

En l'absence de valeur-seuil réglementaire de prise en compte du risque plomb dans le cadre de cette mission, le présent rapport n'a pas vocation à conclure sur le niveau de risques que présentent les revêtements ou les matériaux identifiés comme contenant du plomb.

Il appartient aux donneurs d'ordre et entreprises intervenantes de choisir la technique d'intervention la moins polluante et de définir les mesures de prévention des risques et d'hygiène adaptées à chaque situation de travail.

Les valeurs mesurées renseignent aussi sur la nature des composés. Dans la pratique les valeurs élevées mettent en évidence la présence de céruse ou de minium de plomb. Les valeurs faibles ($< 1\text{mg/cm}^2$) peuvent révéler la présence de siccatif de plomb (colle papier peint, peinture) ou d'impuretés dans les matériaux (support métallique, parpaings,...).

2. STRATEGIE DE MESURAGE

Dans chaque local, toutes les unités de repérage identifiées au préalable dans les zones de repérage font l'objet de mesures avec un appareil à fluorescence X, y compris les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb.

Le nombre de mesures est défini selon l'étendue de l'unité de repérage et de la nature des travaux.

Pour une unité de repérage définie, au moins deux mesures sont effectuées. Si les résultats sont cohérents, l'unité de repérage est validée. Si les résultats sont incohérents, l'unité de repérage définie initialement est décomposée en plusieurs unités de repérage distinctes et les mesures sont complétées jusqu'à obtenir des résultats cohérents pour la ou les unités de repérage définie(s).

Ces mesures sont réalisées à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs et réparties de façon pertinentes (partie haute et basse d'un mur, ...). Sur chaque unité de repérage, les mesures sont réalisées aux endroits où la probabilité de rencontrer du plomb est la plus forte

Pour les unités de repérage qui ont des surfaces ou des longueurs importantes, il est procédé à des mesures complémentaires.

Lorsque l'auteur du constat repère des revêtements dégradés et qu'il estime ne pas pouvoir conclure quant à la présence de plomb dans ces revêtements, il peut effectuer un prélèvement qui sera analysé en laboratoire.

3. PRESENTATION DES RESULTATS

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C ...) selon la convention décrite ci-dessous.

La convention d'écriture sur le(s) croquis et dans le(s) tableau(x) des mesures est la suivante :

- > La zone de l'accès au local est nommée « A » et est reportée sur le(s) croquis ; les autres zones sont nommées « B », « C », « D », ... dans le sens des aiguilles d'une montre ;

Les unités de repérage (par exemple : un mur d'un local, la plinthe du même mur, le dormant d'une fenêtre, ...) faisant l'objet de mesures sont classées dans le(s) tableau(x) des mesures.

Nota : Une unité de repérage définit soit :

- un ou plusieurs éléments de construction, finition ou décoration, ayant a priori un même substrat, un même revêtement et un même historique en matière de construction et de revêtement
- un matériau ayant a priori un même historique en matière de construction.

III. PROTOCOLE DU REPERAGE

1. IDENTIFICATION DES LOCAUX

L'auteur du constat dresse la liste détaillée :

- des locaux ;
- des ouvrages extérieurs (façades, couvertures, clôtures etc.).

Par local, on entend toute pièce (salle de séjour, toilettes, etc.) et par extension : couloir, hall d'entrée, palier, partie de cage d'escalier située entre deux paliers, appentis, placard, etc.

Une cage d'escalier est découpée en plusieurs locaux. Sont considérés comme locaux distincts :

- > chaque palier ;
- > chaque partie de cage d'escalier située entre deux paliers ;
- > gaine d'ascenseur.

En vue d'assurer la cohérence de ce découpage, le hall d'entrée pourra être assimilé au palier du rez-de-chaussée.

2. IDENTIFICATION DES ZONES

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local ou ouvrage extérieur en plusieurs zones qu'il identifie sur le croquis. Ces zones correspondent généralement aux différentes faces du local. Selon la convention établie, une lettre est attribuée à chaque « zone » du local (A, B, C et D). On appelle « zone A » le mur par lequel on accède au local. Les zones suivantes sont désignées dans le sens horaire.

Une unité de repérage (porte, fenêtre, ...) peut être associée à une « zone ».

3. IDENTIFICATION DES REVETEMENTS

Par revêtement, on entend un matériau mince recouvrant les éléments de construction.

Les revêtements susceptibles de contenir du plomb sont principalement les peintures (du fait de l'utilisation ancienne de la céruse et celle de produits anticorrosion à base de minium de plomb), les vernis, les revêtements muraux composés d'une feuille de plomb contrecollée sur du papier à peindre, le plomb laminé servant à l'étanchéité de balcons.

Bien que pouvant être relativement épais, les enduits sont aussi à considérer comme des revêtements susceptibles de contenir du plomb.

D'autres revêtements ne sont pas susceptibles de contenir du plomb : toile de verre, moquette, tissus, crépi, papier peint, ainsi que les peintures et enduits manifestement récents, mais ils peuvent masquer un autre revêtement contenant du plomb et sont donc à analyser.

Les PVC et les glaçages de faïences et de carrelages peuvent contenir du plomb. Cependant, au regard du faible potentiel d'émission de poussières de plomb de ces matériaux, compte-tenu de la nature des travaux généralement effectuée, leur recherche n'a pas été incluse dans le domaine d'application de la norme NF X 46 035 relative à la recherche de plomb avant travaux dans les revêtements, matériaux et produits de construction. Sauf demande du donneur d'ordre, il n'est pas réalisé de mesures sur ces matériaux.

4. IDENTIFICATION DES UNITES DE REPERAGE ET SUBSTRAT

Dans chaque local, toutes les surfaces susceptibles d'avoir un revêtement contenant du plomb sont analysées ou incluses dans une unité de repérage à analyser.

Cela comprend aussi les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb (papier peint, toile de verre, moquette murale, etc.), car un matériau contenant du plomb peut exister en dessous. L'auteur du constat identifie le substrat de l'unité de repérage par examen visuel et en fonction des caractéristiques physiques du matériau, et le revêtement apparent de l'unité de repérage.

Par substrat, on entend un matériau sur lequel un revêtement est appliqué (plâtre, bois, brique, métal, etc.).

Une unité de repérage définit soit :

- Un ou plusieurs éléments de construction, finition ou décoration, ayant a priori un même substrat, un même revêtement et un même historique en matière de construction et de revêtement ;
- Un matériau ayant a priori un même historique en matière de construction (exemple : solin en plomb)

Une unité de repérage peut être constituée d'un ensemble d'éléments situés dans des locaux et niveaux différents.

Une unité de repérage se définit a minima avec les critères suivants : le niveau, le local, la zone, le produit ou matériau, le substrat, le revêtement.

Peuvent constituer une seule et même unité de repérage :

- > l'ensemble des plinthes d'un même local ;
- > l'ensemble des boiseries, décorations d'un même local ;
- > une porte et son huisserie dans un même local ;
- > une fenêtre et son huisserie dans un même local ;
- > l'ensemble des modénatures d'une façade.

Constituent des unités de repérage distinctes :

- > les différents murs d'une même pièce ;
- > des éléments de construction de substrats différents (tels qu'un pan de bois et le reste de la paroi murale à laquelle il appartient) ;
- > les côtés extérieur et intérieur d'une porte ou d'une fenêtre ;
- > des éléments situés dans des locaux différents, même contigus (tels que les 2 faces d'une porte, d'une fenêtre, d'une cloison mobile... car elles ont pu être peintes par des peintures différentes) ;

- > une allège ou une embrasure et la paroi murale à laquelle elle appartient.

Si des habitudes locales de construction ou de mise en peinture sont connues, l'auteur du constat en tient compte pour une définition plus précise des unités de repérage.

Dans une partie de cage d'escalier, sont aussi considérés comme unités de repérage distinctes :

- > l'ensemble des marches ;
- > l'ensemble des contremarches ;
- > l'ensemble des balustres ;
- > le limon ;
- > la crémaillère ;
- > la main courante ;
- > le plafond.

IV. INFORMATIONS CONCERNANT LE SPECTROMETRE

Nom du fabricant de l'appareil	FONDIS	
Modèle de l'appareil	FENX	
N° de série de l'appareil	22-1065	
Nature du radionucléide	Cd109	
Date du dernier chargement de la source	16/06/2022	Activité à cette date et durée de vie : 850 Mbq
Autorisation ASN (DGSNR) Remplacé par Déclaration au 1 ^{er} Janvier 2019	N° T310650_CODEP-BDX-2022-006876	Date de déclaration 07/02/2022
	Date de fin de validité de l'autorisation Déclaration ASN / māj 2023	
Nom du titulaire de l'autorisation ASN (DGSNR)	DELATTRE Olivier	
Nom de la Personne Compétente en Radioprotection (PCR)	HOMBERT Clotilde	

Étalon : NIST SRM2573 1.04mg/cm²

Vérification de la justesse de l'appareil	n° de mesure	Date de la vérification	Concentration (mg/cm ²)
Étalonnage entrée	1	23/06/2025	0,31 (+/- 0,1)
Étalonnage sortie	492	23/06/2025	0,31 (+/- 0,1)

La vérification de la justesse de l'appareil consiste à réaliser une mesure de la concentration en plomb sur un étalon.

En début et en fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil une nouvelle vérification de la justesse de l'appareil est réalisée.

Ces vérifications sont effectuées selon les modalités définies par le fabricant de l'appareil.

V. DEROULEMENT DE LA MISSION

1. PRESTATIONS REALISEES :

- ☒ Entretien préalable et recueil des informations relatives à l'immeuble.
- ☒ Visite de l'immeuble pour inspection visuelle des revêtements, matériaux, produits susceptibles de contenir du plomb concernés. Cette étape est suivie d'investigations approfondies et de sondages selon nécessité.
- ☒ Mesures, avec un appareil à fluorescence X, de la concentration en plomb des revêtements, matériaux, produits repérés.
- ☐ Prélèvement d'échantillons de matière et analyse des échantillons par un laboratoire accrédité sous-traitant de SOCOTEC
Laboratoire(s) d'analyse : Il n'a pas été fait appel à un laboratoire d'analyse
- ☒ Enregistrement des données sur les revêtements, produits et matériaux repérés.
- ☒ Rédaction du présent rapport, des annexes, croquis.

2. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE :

Accompagnateur(s) :
 > Sans accompagnateur

3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE

Etat d'occupation des locaux lors de notre visite :

Vide

Autres informations sur le déroulement de la mission :

Néant

4. DOCUMENTS COMMUNIQUE A SOCOTEC DANS LE CADRE DE LA PRESENTE MISSION

Documents remis
Néant

5. PLANS DES PARTIES D'IMMEUBLE CONCERNEES PAR LA MISSION

Les plans/schémas des parties d'immeubles concernées par la mission sont les suivants :

Etage	Intitulé du plan
1.RDC	1.RDC
2.ENTRESOL	2.ENTRESOL
3.R+1	3.R+1
4.R+2	4.R+2
5.R+3	5.R+3

VI. RESULTATS DETAILLES

Analyses par fluorescence X :

3ème étage - Pallier

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
-	Sol		-	Dalles plastiques	Sol (mesure 1)			Partie non visée par la réglementation
2	Mur		Plâtre	Peinture	Mur (partie basse)	0,09	0,01	
3	Plafond		Plâtre	Peinture	Plafond (mesure 1)	0,03	0,01	
4	Plinthes		Bois	Peinture	Plinthes (mesure 1)	0,03	0,01	
5	Porte		Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,05	0,01	
6	Huisserie Porte		Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0,07	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 6								

3ème étage - Entrée/dgmt

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
-	Sol		-	Dalles plastiques	Sol (mesure 1)			Partie non visée par la réglementation
7	Mur		Plâtre	Peinture	Mur (partie basse)	0,07	0,01	
8	Plafond		Plâtre	Peinture	Plafond (mesure 1)	0,07	0,01	
9	Plinthes		Bois	Peinture	Plinthes (mesure 1)	0,02	0,01	
10	Porte		Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,05	0,01	
11	Huisserie Porte		Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0,09	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 6								

3ème étage - Wc

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
-	Sol		-	Dalles plastiques	Sol (mesure 1)			Partie non visée par la réglementation
12	Mur		Plâtre	Peinture	Mur (partie basse)	0,01	0,01	
13	Plafond		Plâtre	Peinture	Plafond (mesure 1)	0,03	0,01	
14	Plinthes		Bois	Peinture	Plinthes (mesure 1)	0,02	0,01	
15	Porte		Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,09	0,01	
16	Huisserie Porte		Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0,03	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 6								

3ème étage - Salle de bain

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
-	Sol		-	Dalles plastiques	Sol (mesure 1)			Partie non visée par la réglementation
17	Mur		Plâtre	Peinture	Mur (partie basse)	0	0,01	
18	Plafond		Plâtre	Peinture	Plafond (mesure 1)	0,01	0,01	
19	Plinthes		Bois	Peinture	Plinthes (mesure 1)	0,06	0,01	
20	Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Fenêtre intérieure (partie basse)	0	0,01	
21	Huisserie Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	0,02	0,01	
22	Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Fenêtre extérieure (partie basse)	0,06	0,01	
23	Huisserie Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	0,04	0,01	
24	Porte		Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,01	0,01	
25	Huisserie Porte		Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0,08	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 10								

3ème étage - Chambre 1

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
-	Sol		-	Dalles plastiques	Sol (mesure 1)			Partie non visée par la réglementation
26	Mur		Plâtre	Peinture	Mur (partie basse)	0,09	0,01	
27	Plafond		Plâtre	Peinture	Plafond (mesure 1)	0,09	0,01	
28	Plinthes		Bois	Peinture	Plinthes (mesure 1)	0,04	0,01	
29	Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Fenêtre intérieure (partie basse)	0,02	0,01	
30	Huisserie Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	0,03	0,01	
31	Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Fenêtre extérieure (partie basse)	0,08	0,01	
32	Huisserie Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	0,05	0,01	
33	Porte		Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,06	0,01	
34	Huisserie Porte		Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0,02	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 10								

3ème étage - Chambre 2

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
-	Sol		-	Dalles plastiques	Sol (mesure 1)			Partie non visée par la réglementation
35	Mur		Plâtre	Peinture	Mur (partie basse)	0,07	0,01	
36	Plafond		Plâtre	Peinture	Plafond (mesure 1)	0,04	0,01	
37	Plinthes		Bois	Peinture	Plinthes (mesure 1)	0,02	0,01	
38	Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Fenêtre intérieure (partie basse)	0,03	0,01	
39	Huisserie Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	0,05	0,01	
40	Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Fenêtre extérieure (partie basse)	0,09	0,01	
41	Huisserie Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	0,07	0,01	
42	Porte		Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,01	0,01	
43	Huisserie Porte		Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0,07	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 10								

3ème étage - Cuisine

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
-	Sol		-	Dalles plastiques	Sol (mesure 1)			Partie non visée par la réglementation
44	Mur		Plâtre	Peinture	Mur (partie basse)	0,05	0,01	
45	Plafond		Plâtre	Peinture	Plafond (mesure 1)	0,02	0,01	
46	Plinthes		Bois	Peinture	Plinthes (mesure 1)	0,03	0,01	
47	Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Fenêtre intérieure (partie basse)	0,05	0,01	
48	Huisserie Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	0,09	0,01	
49	Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Fenêtre extérieure (partie basse)	0,01	0,01	

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
50	Huisserie Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	0,08	0,01	
51	Porte		Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,05	0,01	
52	Huisserie Porte		Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0,02	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 10								

3ème étage - Salon/sejour

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
-	Sol		-	Dalles plastiques	Sol (mesure 1)			Partie non visée par la réglementation
53	Mur		Plâtre	Peinture	Mur (partie basse)	0,06	0,01	
54	Plafond		Plâtre	Peinture	Plafond (mesure 1)	0	0,01	
55	Plinthes		Bois	Peinture	Plinthes (mesure 1)	0,02	0,01	
56	Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Fenêtre intérieure (partie basse)	0,09	0,01	
57	Huisserie Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	0,01	0,01	
58	Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Fenêtre extérieure (partie basse)	0,02	0,01	
59	Huisserie Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	0	0,01	
60	Porte		Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0	0,01	
61	Huisserie Porte		Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0,04	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 10								

2ème étage - SALLE AUDIENCE 2

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
-	Sol		-	Dalles plastiques	Sol (mesure 1)			Partie non visée par la réglementation
62	Mur		Plâtre	Peinture	Mur (partie basse)	0,05	0,01	
63	Plafond		Plâtre	Peinture	Plafond (mesure 1)	0,06	0,01	
64	Plinthes		Bois	Peinture	Plinthes (mesure 1)	0,01	0,01	
65	Fenêtre intérieure		Métal	Peinture	Fenêtre intérieure (partie basse)	0,01	0,01	
66	Huisserie Fenêtre intérieure		Métal	Peinture	Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	0,02	0,01	
67	Fenêtre extérieure		Métal	Peinture	Fenêtre extérieure (partie basse)	0,04	0,01	
68	Huisserie Fenêtre extérieure		Métal	Peinture	Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	0,02	0,01	
69	Porte		Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,02	0,01	
70	Huisserie Porte		Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0,09	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 10								

2ème étage - CIRCULATION

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
-	Sol		-	Dalles plastiques	Sol (mesure 1)			Partie non visée par la réglementation
71	Mur		Plâtre	Peinture	Mur (partie basse)	0,03	0,01	
72	Plafond		Plâtre	Peinture	Plafond (mesure 1)	0,03	0,01	
73	Plinthes		Bois	Peinture	Plinthes (mesure 1)	0,01	0,01	
74	Porte		Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,02	0,01	
75	Huisserie Porte		Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0,03	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 6								

2ème étage - SALLE DES MANDATAIRES

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
-	Sol		-	Dalles plastiques	Sol (mesure 1)			Partie non visée par la réglementation
76	Mur		Plâtre	Peinture	Mur (partie basse)	0,01	0,01	
77	Plafond		Plâtre	Peinture	Plafond (mesure 1)	0,03	0,01	
78	Plinthes		Bois	Peinture	Plinthes (mesure 1)	0,08	0,01	
79	Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Fenêtre intérieure (partie basse)	0,04	0,01	
80	Huisserie Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	0,04	0,01	
81	Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Fenêtre extérieure (partie basse)	0,04	0,01	
82	Huisserie Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	0	0,01	
83	Porte		Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,04	0,01	
84	Huisserie Porte		Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0,05	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 10								

2ème étage - JUGE COMMISSAIRE 1

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
-	Sol		-	Dalles plastiques	Sol (mesure 1)			Partie non visée par la réglementation
85	Mur		Plâtre	Peinture	Mur (partie basse)	0,09	0,01	
86	Plafond		Plâtre	Peinture	Plafond (mesure 1)	0,08	0,01	
87	Plinthes		Bois	Peinture	Plinthes (mesure 1)	0,06	0,01	
88	Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Fenêtre intérieure (partie basse)	7,5	0,01	
89	Huisserie Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	7,5	0,01	
90	Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Fenêtre extérieure (partie basse)	7,5	0,01	
91	Huisserie Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	7,5	0,01	
92	Porte		Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,05	0,01	
93	Huisserie Porte		Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 10								

2ème étage - JUGE COMMISSAIRE 2

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
-	Sol		-	Dalles plastiques	Sol (mesure 1)			Partie non visée par la réglementation
94	Mur		Plâtre	Peinture	Mur (partie basse)	0	0,01	
95	Plafond		Plâtre	Peinture	Plafond (mesure 1)	0,01	0,01	
96	Plinthes		Bois	Peinture	Plinthes (mesure 1)	0,04	0,01	
97	Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Fenêtre intérieure (partie basse)	9,1	0,01	
98	Huisserie Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	9,1	0,01	
99	Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Fenêtre extérieure (partie basse)	9,1	0,01	
100	Huisserie Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	9,1	0,01	
101	Porte		Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0	0,01	
102	Huisserie Porte		Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0,08	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 10								

2ème étage - JUGE COMMISSAIRE 3

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
-	Sol		-	Dalles plastiques	Sol (mesure 1)			Partie non visée par la réglementation
103	Mur		Plâtre	Peinture	Mur (partie basse)	0,02	0,01	
104	Plafond		Plâtre	Peinture	Plafond (mesure 1)	0,09	0,01	
105	Plinthes		Bois	Peinture	Plinthes (mesure 1)	0,05	0,01	
106	Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Fenêtre intérieure (partie basse)	19,3	0,01	
107	Huisserie Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	19,3	0,01	
108	Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Fenêtre extérieure (partie basse)	19,3	0,01	
109	Huisserie Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	19,3	0,01	
110	Porte		Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,07	0,01	
111	Huisserie Porte		Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0,08	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 10								

2ème étage - SALLE DES DELIBERES

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
-	Sol		-	Dalles plastiques	Sol (mesure 1)			Partie non visée par la réglementation
112	Mur		Plâtre	Peinture	Mur (partie basse)	0,09	0,01	
113	Plafond		Plâtre	Peinture	Plafond (mesure 1)	0,09	0,01	
114	Plinthes		Bois	Peinture	Plinthes (mesure 1)	0,09	0,01	
115	Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Fenêtre intérieure (partie basse)	0,07	0,01	

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
116	Huisserie Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	0,04	0,01	
117	Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Fenêtre extérieure (partie basse)	0,03	0,01	
118	Huisserie Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	0,06	0,01	
119	Porte		Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,09	0,01	
120	Huisserie Porte		Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 10								

2ème étage - PALIER ESCALIER

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
-	Sol		-	Dalles plastiques	Sol (mesure 1)			Partie non visée par la réglementation
121	Mur		Plâtre	Peinture	Mur (partie basse)	0,04	0,01	
122	Plafond		Plâtre	Peinture	Plafond (mesure 1)	0,01	0,01	
123	Plinthes		Bois	Peinture	Plinthes (mesure 1)	0,07	0,01	
124	Fenêtre intérieure		Métal	Peinture	Fenêtre intérieure (partie basse)	0,06	0,01	
125	Huisserie Fenêtre intérieure		Métal	Peinture	Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	0,02	0,01	
126	Fenêtre extérieure		Métal	Peinture	Fenêtre extérieure (partie basse)	0,02	0,01	
127	Huisserie Fenêtre extérieure		Métal	Peinture	Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	0,05	0,01	
128	Porte		Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,01	0,01	
129	Huisserie Porte		Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0,01	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 10								

2ème étage - DGMT 1

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
-	Sol		-	Dalles plastiques	Sol (mesure 1)			Partie non visée par la réglementation
130	Mur		Plâtre	Peinture	Mur (partie basse)	0,02	0,01	
131	Plafond		Plâtre	Peinture	Plafond (mesure 1)	0,06	0,01	
132	Plinthes		Bois	Peinture	Plinthes (mesure 1)	0,02	0,01	
133	Fenêtre 1 intérieure	B	Bois	Peinture	Fenêtre 1 intérieure (partie basse)	8	0,01	
134	Huisserie Fenêtre 1 intérieure	B	Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre 1 intérieure (partie basse)	8	0,01	
135	Fenêtre 1 extérieure	B	Bois	Peinture	Fenêtre 1 extérieure (partie basse)	8	0,01	
136	Huisserie Fenêtre 1 extérieure	B	Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre 1 extérieure (partie basse)	8	0,01	
137	Fenêtre 2 intérieure	B	Bois	Peinture	Fenêtre 2 intérieure (partie basse)	8,9	0,01	
138	Huisserie Fenêtre 2 intérieure	B	Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre 2 intérieure (partie basse)	8,9	0,01	
139	Fenêtre 2 extérieure	B	Bois	Peinture	Fenêtre 2 extérieure (partie basse)	8,9	0,01	

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
140	Huisserie Fenêtre 2 extérieure	B	Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre 2 extérieure (partie basse)	8,9	0,01	
141	Porte		Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0	0,01	
142	Huisserie Porte		Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0,09	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 14								

2ème étage - DGMT 2

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
-	Sol		-	Dalles plastiques	Sol (mesure 1)			Partie non visée par la réglementation
143	Mur		Plâtre	Peinture	Mur (partie basse)	0,04	0,01	
144	Plafond		Plâtre	Peinture	Plafond (mesure 1)	0	0,01	
145	Plinthes		Bois	Peinture	Plinthes (mesure 1)	0,09	0,01	
146	Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Fenêtre intérieure (partie basse)	7,7	0,01	
147	Huisserie Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	7,7	0,01	
148	Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Fenêtre extérieure (partie basse)	7,7	0,01	
149	Huisserie Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	7,7	0,01	
150	Porte		Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,08	0,01	
151	Huisserie Porte		Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 10								

2ème étage - CUISINE

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
-	Sol		-	Dalles plastiques	Sol (mesure 1)			Partie non visée par la réglementation
152	Mur		Plâtre	Peinture	Mur (partie basse)	0,08	0,01	
153	Plafond		Plâtre	Peinture	Plafond (mesure 1)	0,03	0,01	
154	Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Fenêtre intérieure (partie basse)	6,3	0,01	
155	Huisserie Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	6,3	0,01	
156	Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Fenêtre extérieure (partie basse)	6,3	0,01	
157	Huisserie Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	6,3	0,01	
158	Porte		Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,05	0,01	
159	Huisserie Porte		Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 9								

2ème étage - SALLE REPAS

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
-	Sol		-	Dalles plastiques	Sol (mesure 1)			Partie non visée par la réglementation
160	Mur		Plâtre	Peinture	Mur (partie basse)	0	0,01	
161	Plafond		Plâtre	Peinture	Plafond (mesure 1)	0,05	0,01	
162	Fenêtre 1 intérieure	C	Bois	Peinture	Fenêtre 1 intérieure (partie basse)	5,1	0,01	
163	Huisserie Fenêtre 1 intérieure	C	Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre 1 intérieure (partie basse)	5,1	0,01	
164	Fenêtre 1 extérieure	C	Bois	Peinture	Fenêtre 1 extérieure (partie basse)	5,1	0,01	
165	Huisserie Fenêtre 1 extérieure	C	Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre 1 extérieure (partie basse)	5,1	0,01	
166	Fenêtre 2 intérieure	C	Bois	Peinture	Fenêtre 2 intérieure (partie basse)	5,1	0,01	
167	Huisserie Fenêtre 2 intérieure	C	Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre 2 intérieure (partie basse)	5,1	0,01	
168	Fenêtre 2 extérieure	C	Bois	Peinture	Fenêtre 2 extérieure (partie basse)	5,1	0,01	
169	Huisserie Fenêtre 2 extérieure	C	Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre 2 extérieure (partie basse)	5,1	0,01	
170	Fenêtre 3 intérieure	C	Bois	Peinture	Fenêtre 3 intérieure (partie basse)	5,1	0,01	
171	Huisserie Fenêtre 3 intérieure	C	Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre 3 intérieure (partie basse)	5,1	0,01	
172	Fenêtre 3 extérieure	C	Bois	Peinture	Fenêtre 3 extérieure (partie basse)	5,1	0,01	
173	Huisserie Fenêtre 3 extérieure	C	Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre 3 extérieure (partie basse)	5,1	0,01	
174	Porte		Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,07	0,01	
175	Huisserie Porte		Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0,03	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 17								

1er étage - SALLE DES DELIBERES

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
176	Sol		Parquet		Sol (mesure 1)	0,08	0,01	
177	Mur		Plâtre	Peinture	Mur (partie basse)	3,6	0,01	
178	COLONNE		Plâtre	Peinture	COLONNE (mesure 1)	2,3	0,01	
179	Plinthes		Bois	Peinture	Plinthes (mesure 1)	5,2	0,01	
180	Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Fenêtre intérieure (partie basse)	0,08	0,01	
181	Huisserie Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	0,08	0,01	
182	Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Fenêtre extérieure (partie basse)	0,07	0,01	
183	Huisserie Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	0,03	0,01	
184	VOLET INTERIEUR		Bois	Peinture	VOLET INTERIEUR (partie basse)	5,3	0,01	
185	PLACARD ENSEMBLE		Bois	Peinture	PLACARD ENSEMBLE (mesure 1)	9,3	0,01	
186	PORTE ENSEMBLE		Bois	Peinture	PORTE ENSEMBLE (partie basse)	5,4	0,01	
187	Huisserie PORTE ENSEMBLE		Bois	Peinture	Huisserie PORTE ENSEMBLE (partie basse)	5,4	0,01	
188	EMBRASEMENT PORTE		Bois	Peinture	EMBRASEMENT PORTE (mesure 1)	2,5	0,01	
189	RADIATEUR		Métal	Peinture	RADIATEUR (mesure 1)	0,3	0,01	
190	PLAFOND		Plâtre	Peinture	PLAFOND (mesure 1)	8,3	0,01	
191	CHEMINEE		PIERRE		CHEMINEE (mesure 1)	0,03	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 16								

1er étage - SALON D'HONNEUR

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
192	Sol		Parquet		Sol (mesure 1)	0,04	0,01	
-	Mur		Plâtre	Tapisserie	Mur (partie basse)			Partie non visée par la réglementation
193	Plafond		Plâtre	Peinture	Plafond (mesure 1)	0,03	0,01	
194	Plinthes ET SOUSSEMMENT		Bois	Peinture	Plinthes ET SOUSSEMMENT (mesure 1)	3,2	0,01	
195	Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Fenêtre intérieure (partie basse)	0,04	0,01	
196	Huisserie Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	0,02	0,01	
197	Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Fenêtre extérieure (partie basse)	0,03	0,01	
198	Huisserie Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	0,08	0,01	
199	Porte		Bois	Peinture	Porte (partie basse)	5,3	0,01	
200	Huisserie Porte		Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	5,3	0,01	
201	CLOISON MODULABLE VERS BUREAU DU PRESIDENT		Bois	Peinture	CLOISON MODULABLE VERS BUREAU DU PRESIDENT (mesure 1)	11,2	0,01	
202	CLOISON MODULABLE VERS SALLE DES DELIBERER		Bois	Peinture	CLOISON MODULABLE VERS SALLE DES DELIBERER (mesure 1)	10,5	0,01	
203	COLONNE ENSEMBLE		Plâtre	Peinture	COLONNE ENSEMBLE (mesure 1)	9,5	0,01	
204	RADIATEUR ENSEMBLE		Métal	Peinture	RADIATEUR ENSEMBLE (mesure 1)	5,2	0,01	
486	soubassement		plâtre	peinture	soubassement (mesure 1)	5,78	0,01	
487	cimaise		bois	peinture	cimaise (mesure 1)	8,31	0,01	
488	corniche		bois	peinture	corniche (mesure 1)	0	0,01	
489	moulure		bois	peinture	moulure (mesure 1)	0	0,01	
490	chapiteau		bois	peinture	chapiteau (mesure 1)	0	0,01	
491	réseau de radiateur		metallique	peinture	réseau de radiateur (mesure 1)	0	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 20								

1er étage - BUREAU DU PRESIDENT

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
205	Sol		Parquet		Sol (mesure 1)	0,09	0,01	
206	Mur		Plâtre	Peinture	Mur (partie basse)	0,08	0,01	
207	Plafond		Plâtre	Peinture	Plafond (mesure 1)	2,2	0,01	
208	SOUBASSEMENT MUR		Bois	Peinture	SOUBASSEMENT MUR (mesure 1)	2,2	0,01	
209	Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Fenêtre intérieure (partie basse)	0,01	0,01	
210	Huisserie Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	0,06	0,01	
211	Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Fenêtre extérieure (partie basse)	0,04	0,01	
212	Huisserie Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	0,05	0,01	
213	Porte		Bois	Peinture	Porte (partie basse)	5,1	0,01	
214	Huisserie Porte		Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	5,1	0,01	
215	Embrasure porte		Bois	Peinture	Embrasure porte (mesure 1)	6,1	0,01	

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
216	APPUI FENETRE INTERIER		Bois	Peinture	APPUI FENETRE INTERIER (mesure 1)	6,2	0,01	
217	RADIAEUR		Métal	Peinture	RADIAEUR (mesure 1)	0,05	0,01	
218	VOLET BOIS INTERIEUR		Bois	Peinture	VOLET BOIS INTERIEUR (partie basse)	9,1	0,01	
219	PORTE BOIS VERS SALON HONNEUR		Bois	Peinture	PORTE BOIS VERS SALON HONNEUR (partie basse)	8,2	0,01	
220	Huissierie PORTE BOIS VERS SALON HONNEUR		Bois	Peinture	Huissierie PORTE BOIS VERS SALON HONNEUR (partie basse)	8,2	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 16								

1er étage - SECRETARIAT DU PRESIDENT

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
221	Sol		Parquet		Sol (mesure 1)	0,05	0,01	
222	Mur		Plâtre	Peinture	Mur (partie basse)	0,08	0,01	
223	Plafond		Plâtre	Peinture	Plafond (mesure 1)	0,06	0,01	
224	Plinthes		Bois	Peinture	Plinthes (mesure 1)	0,04	0,01	
225	Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Fenêtre intérieure (partie basse)	0,05	0,01	
226	Huissierie Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Huissierie Fenêtre intérieure (partie basse)	0,06	0,01	
227	Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Fenêtre extérieure (partie basse)	0,01	0,01	
228	Huissierie Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Huissierie Fenêtre extérieure (partie basse)	0,08	0,01	
229	Porte		-	Peinture	Porte (partie basse)	6,5	0,01	
230	Huissierie Porte		-	Peinture	Huissierie Porte (partie basse)	6,5	0,01	
231	Embrasure porte		Bois	Peinture	Embrasure porte (mesure 1)	7,7	0,01	
232	MARCHE SOUS FENETRE		Bois	Peinture	MARCHE SOUS FENETRE (mesure 1)	0,09	0,01	
233	CADRE FENETRE		Bois	Peinture	CADRE FENETRE (mesure 1)	3,1	0,01	
234	RADIAEUR		Métal	Peinture	RADIAEUR (mesure 1)	0,07	0,01	
235	APPUIS D ORIGINE FENETRE INTIEUR		Bois	Peinture	APPUIS D ORIGINE FENETRE INTIEUR (mesure 1)	3,2	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 15								

1er étage - BUREAU

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
236	Sol		Sol plastique		Sol (mesure 1)	0,09	0,01	
237	Mur		Plâtre	Peinture	Mur (partie basse)	0,03	0,01	
238	Plafond		DALLES FAUX LAFOND		Plafond (mesure 1)	0,07	0,01	
239	Plinthes		Bois	Peinture	Plinthes (mesure 1)	0,05	0,01	
240	Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Fenêtre intérieure (partie basse)	0,04	0,01	
241	Huissierie Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Huissierie Fenêtre intérieure (partie basse)	0,02	0,01	
242	Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Fenêtre extérieure (partie basse)	0,03	0,01	
243	Huissierie Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Huissierie Fenêtre extérieure (partie basse)	0,04	0,01	

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
244	Porte VERS DGMMT		Bois	Peinture	Porte VERS DGMMT (partie basse)	0,02	0,01	
245	Huisserie Porte VERS DGMMT		Bois	Peinture	Huisserie Porte VERS DGMMT (partie basse)	0,08	0,01	
246	porte VERS secrétariat du président		Bois	Peinture	porte VERS secrétariat du président (partie basse)	6,5	0,01	
247	Huisserie porte VERS secrétariat du président		Bois	Peinture	Huisserie porte VERS secrétariat du président (partie basse)	6,5	0,01	
248	APPUIS FENETRE INTERIEUR		Bois	Peinture	APPUIS FENETRE INTERIEUR (mesure 1)	5,1	0,01	
249	RADIAEUR		Métal	Peinture	RADIAEUR (mesure 1)	11,2	0,01	
250	MARCHE SOUS FENETRE		Bois	Peinture	MARCHE SOUS FENETRE (mesure 1)	0,03	0,01	
251	MEUBLESOUS FENETRE		Bois	Peinture	MEUBLESOUS FENETRE (mesure 1)	0	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 16								

1er étage - DGMT

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
-	Sol		-	Dalles plastiques	Sol (mesure 1)			Partie non visée par la réglementation
252	Mur		Plâtre	Peinture	Mur (partie basse)	0,01	0,01	
253	Plafond		DALLES FAUX PLAFOND		Plafond (mesure 1)	0,01	0,01	
254	Plinthes		Bois	Peinture	Plinthes (mesure 1)	0,02	0,01	
255	Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Fenêtre intérieure (partie basse)	0	0,01	
256	Huisserie Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	0,06	0,01	
257	Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Fenêtre extérieure (partie basse)	0,06	0,01	
258	Huisserie Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	0,08	0,01	
259	Porte		Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,01	0,01	
260	Huisserie Porte		Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0,02	0,01	
261	APPUIS FENTRE BOIS INTERIEUR		Bois	Peinture	APPUIS FENTRE BOIS INTERIEUR (mesure 1)	11,1	0,01	
262	MARCHE PIED DE FENETRE		Bois	Peinture	MARCHE PIED DE FENETRE (mesure 1)	0	0,01	
263	RADIAEUR		Métal	Peinture	RADIAEUR (mesure 1)	0,03	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 13								

1er étage - SALLE D'AUDIENCE

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
-	Sol		Parquet	Moquette collée	Sol (mesure 1)			Partie non visée par la réglementation
264	Mur		Plâtre	Peinture	Mur (partie basse)	0	0,01	

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
265	Plafond		DALLES PHONIQUE		Plafond (mesure 1)	0,09	0,01	
266	SOUBASSEMENT MUR		Bois	Peinture	SOUBASSEMENT MUR (mesure 1)	11,2	0,01	
267	Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Fenêtre intérieure (partie basse)	6,5	0,01	
268	Huisserie Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	6,5	0,01	
269	Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Fenêtre extérieure (partie basse)	6,5	0,01	
270	Huisserie Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	6,5	0,01	
271	EMBRSEMENT MOULURE FENETRE		Plâtre	Peinture	EMBRSEMENT MOULURE FENETRE (mesure 1)	9,9	0,01	
272	PORTE VERS DGMT		Bois	Peinture	PORTE VERS DGMT (partie basse)	0,03	0,01	
273	Huisserie PORTE VERS DGMT		Bois	Peinture	Huisserie PORTE VERS DGMT (partie basse)	0,09	0,01	
274	Moulure porte ENSEMBLE		Bois	Peinture	Moulure porte ENSEMBLE (mesure 1)	8,5	0,01	
275	GRANDE PORTES		Bois	Peinture	GRANDE PORTES (mesure 1)	25,1	0,01	
276	MOULURE DECORATION STATUE		Plâtre	Peinture	MOULURE DECORATION STATUE (mesure 1)	9,1	0,01	
277	RADIATEUR		Métal	Peinture	RADIATEUR (mesure 1)	0,04	0,01	
278	MOULURE MUR ARRIERE ESTRAD		Plâtre	Peinture	MOULURE MUR ARRIERE ESTRAD (mesure 1)	3,1	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 16								

1er étage - GALERIE

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
279	Sol		Carrelage		Sol (mesure 1)	0,08	0,01	
280	Mur		Plâtre	Peinture	Mur (partie basse)	0,04	0,01	
281	Plafond		Plâtre A CONFIRMER	Peinture	Plafond (mesure 1)	0,03	0,01	
282	Plinthes		Plâtre	Peinture	Plinthes (mesure 1)	3,2	0,01	
283	PORTE SALON D HONNEUR		Bois	Peinture	PORTE SALON D HONNEUR (partie basse)	3,2	0,01	
284	Huisserie PORTE SALON D HONNEUR		Bois	Peinture	Huisserie PORTE SALON D HONNEUR (partie basse)	3,2	0,01	
285	Porte BUREAU SECRETARIAT DU PRESIDENT		Bois	Peinture	Porte BUREAU SECRETARIAT DU PRESIDENT (partie basse)	6,2	0,01	
286	Huisserie Porte BUREAU SECRETARIAT DU PRESIDENT		Bois	Peinture	Huisserie Porte BUREAU SECRETARIAT DU PRESIDENT (partie basse)	6,2	0,01	
287	PORTE SALLE D AUDIENCE ETAGE		Bois	Peinture	PORTE SALLE D AUDIENCE ETAGE (partie basse)	1,5	0,01	
288	Huisserie PORTE SALLE D AUDIENCE ETAGE		Bois	Peinture	Huisserie PORTE SALLE D AUDIENCE ETAGE (partie basse)	1,5	0,01	
289	PORTE. SALLE DES AVOCATS		Bois	Peinture	PORTE. SALLE DES AVOCATS (partie basse)	5,2	0,01	
290	Huisserie PORTE. SALLE DES AVOCATS		Bois	Peinture	Huisserie PORTE. SALLE DES AVOCATS (partie basse)	5,2	0,01	

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
291	PORTE BUREAU MR FUIGUIER		Bois	Peinture	PORTE BUREAU MR FUIGUIER (partie basse)	0,05	0,01	
292	Huisserie PORTE BUREAU MR FUIGUIER		Bois	Peinture	Huisserie PORTE BUREAU MR FUIGUIER (partie basse)	0,06	0,01	
293	ORTE VERS DGMT		Bois	Peinture	ORTE VERS DGMT (mesure 1)	0	0,01	
294	COLONNE RONDE		Plâtre	Peinture	COLONNE RONDE (mesure 1)	11,2	0,01	
295	MURET SOYS COLONNES		Plâtre	Peinture	MURET SOYS COLONNES (mesure 1)	5,6	0,01	
296	MOULURE MUR		Plâtre	Peinture	MOULURE MUR (mesure 1)	0,08	0,01	
480	corniche		bois	peinture	corniche (mesure 1)	6,60	0,01	
481	arche décorative		bois	peinture	arche décorative (mesure 1)	3,67	0,01	
482	murs partie haute		platre	peinture	murs partie haute (mesure 1)	4,45	0,01	
483	horloge		bois	peinture	horloge (mesure 1)	12,21	0,01	
484	muret entre colonne		plâtre	peinture	muret entre colonne (mesure 1)	0	0,01	
485	corniche partie plate		plâtre	peinture	corniche partie plate (mesure 1)	0	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 24								

1er étage - PALIER

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
297	Sol		PIERRE CARRELAGE		Sol (mesure 1)	0,01	0,01	
298	Mur ENSEMBLE MUR		Plâtre	Peinture JAUNE	Mur ENSEMBLE MUR (mesure 1)	5,3	0,01	
299	Plafond		-	Peinture. A CONFIRMER	Plafond (mesure 1)	0,05	0,01	
300	Plinthes		Plâtre	Peinture	Plinthes (mesure 1)	2,6	0,01	
301	Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Fenêtre intérieure (partie basse)	11,4	0,01	
302	Huisserie Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	11,4	0,01	
303	Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Fenêtre extérieure (partie basse)	11,4	0,01	
304	Huisserie Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	11,4	0,01	
305	GARDE CORPS		-	Peinture NOIR	GARDE CORPS (mesure 1)	0,02	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 9								

1er étage - DESCENTE ESCALIER PRINCIPALE

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
306	Sol		ESCALIER		Sol (mesure 1)	0,05	0,01	
307	Mur		Plâtre	Peinture	Mur (partie basse)	3,2	0,01	
308	Plafond		Plâtre	Peinture	Plafond (mesure 1)	5,2	0,01	
309	PLINTHES		Plâtre	Peinture	PLINTHES (mesure 1)	5,2	0,01	
310	MOULURES		Plâtre	Peinture	MOULURES (mesure 1)	8,3	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 5								

Entresol - BUREAU GREFFIER

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
-	Sol		-	Moquette collée	Sol (mesure 1)			Partie non visée par la réglementation
311	Mur		Plâtre	Peinture	Mur (partie basse)	0,07	0,01	
312	Plafond		DALLE FAUX PLAFOND		Plafond (mesure 1)	0	0,01	
313	Plinthes		Bois	Peinture	Plinthes (mesure 1)	0,02	0,01	
314	Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Fenêtre intérieure (partie basse)	5,6	0,01	
315	Huisserie Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	5,6	0,01	
316	Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Fenêtre extérieure (partie basse)	5,6	0,01	
317	Huisserie Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	5,6	0,01	
318	EMBRASURE		Bois	Peinture	EMBRASURE (mesure 1)	6,3	0,01	
319	porte		Bois	Peinture	porte (partie basse)	0,08	0,01	
320	Huisserie porte		Bois	Peinture	Huisserie porte (partie basse)	0	0,01	
321	RADIATEUR		Métal	Peinture	RADIATEUR (mesure 1)	0,06	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 12								

Entresol - GRAND BUREAU

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
322	Sol		Parquet		Sol (mesure 1)	0,08	0,01	
323	Mur		Plâtre	Peinture	Mur (partie basse)	0,08	0,01	
324	Plafond		Plâtre	Peinture	Plafond (mesure 1)	0,08	0,01	
325	Plinthes		Bois	Peinture	Plinthes (mesure 1)	0,02	0,01	
326	Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Fenêtre intérieure (partie basse)	20,3	0,01	
327	Huisserie Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	20,3	0,01	
328	Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Fenêtre extérieure (partie basse)	20,3	0,01	
329	Huisserie Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	20,3	0,01	
330	CADRE FENETRE		Bois	Peinture	CADRE FENETRE (mesure 1)	11,2	0,01	
331	MOULURE CADRE FENETRE		Plâtre	Peinture	MOULURE CADRE FENETRE (mesure 1)	6,3	0,01	
332	RADIATEUR		Métal	Peinture	RADIATEUR (mesure 1)	0	0,01	
333	PORTE		Bois	Peinture	PORTE (partie basse)	0,08	0,01	
334	Huisserie PORTE		Bois	Peinture	Huisserie PORTE (partie basse)	0,04	0,01	
335	CADRE PORTE		Bois	Peinture	CADRE PORTE (mesure 1)	0	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 14								

Entresol - ARCHIVES SALLE 1

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
336	Sol		Sol plastique		Sol (mesure 1)	0	0,01	
337	Mur		Plâtre	Peinture	Mur (partie basse)	0,07	0,01	
338	Plafond		FLOCAGE		Plafond (mesure 1)	0,09	0,01	
339	Plinthes		Bois	Peinture	Plinthes (mesure 1)	0,05	0,01	
340	Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Fenêtre intérieure (partie basse)	11,2	0,01	

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
341	Huisserie Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	11,2	0,01	
342	Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Fenêtre extérieure (partie basse)	11,2	0,01	
343	Huisserie Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	11,2	0,01	
344	EMBRASURE FENETRE		Bois	Peinture	EMBRASURE FENETRE (mesure 1)	10,3	0,01	
345	PORTE VERS PALIER		Bois	Peinture	PORTE VERS PALIER (partie basse)	0,08	0,01	
346	Huisserie PORTE VERS PALIER		Bois	Peinture	Huisserie PORTE VERS PALIER (partie basse)	0,02	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 11								

Entresol - ARCHIVES SALLE 2

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
347	Sol		Sol plastique		Sol (mesure 1)	0,07	0,01	
348	Mur		Plâtre	Peinture	Mur (partie basse)	0,06	0,01	
349	Plafond		FLOCAGE		Plafond (mesure 1)	0,06	0,01	
350	Plinthes		Bois	Peinture	Plinthes (mesure 1)	0,06	0,01	
351	Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Fenêtre intérieure (partie basse)	12,9	0,01	
352	Huisserie Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	12,9	0,01	
353	Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Fenêtre extérieure (partie basse)	12,9	0,01	
354	Huisserie Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	12,9	0,01	
355	EMBRASURE FENETRE		Bois	Peinture	EMBRASURE FENETRE (mesure 1)	18,3	0,01	
356	PORTE VERS ARCHIVES 3		Bois	Peinture	PORTE VERS ARCHIVES 3 (partie basse)	0,07	0,01	
357	Huisserie PORTE VERS ARCHIVES 3		Bois	Peinture	Huisserie PORTE VERS ARCHIVES 3 (partie basse)	0,05	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 11								

Rez de chaussée - HALL ENTREE

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
358	Sol		Carrelage		Sol (mesure 1)	0,07	0,01	
359	Mur		Plâtre	Peinture	Mur (partie basse)	0,03	0,01	
360	Plafond		Plâtre	Peinture	Plafond (mesure 1)	0,09	0,01	
361	Plinthes		Carrelage		Plinthes (mesure 1)	0,03	0,01	
362	Porte		Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,04	0,01	
363	Huisserie Porte		Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 6								

Rez de chaussée - SALLE AUDIENCE RDC

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
-	Sol		-	Moquette collée	Sol (mesure 1)			Partie non visée par la réglementation
364	Mur		Plâtre	Peinture	Mur (partie basse)	0,03	0,01	
365	Plafond		Plâtre	Peinture	Plafond (mesure 1)	0,07	0,01	
366	Plinthes		Bois	Peinture	Plinthes (mesure 1)	0,02	0,01	
367	Fenêtre VERS PLACE DE LA BOURSE intérieure		Bois	Peinture	Fenêtre VERS PLACE DE LA BOURSE intérieure (partie basse)	0,05	0,01	
368	Huisserie Fenêtre VERS PLACE DE LA BOURSE intérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre VERS PLACE DE LA BOURSE intérieure (partie basse)	0,03	0,01	
369	Fenêtre VERS PLACE DE LA BOURSE extérieure		Bois	Peinture	Fenêtre VERS PLACE DE LA BOURSE extérieure (partie basse)	0,01	0,01	
370	Huisserie Fenêtre VERS PLACE DE LA BOURSE extérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre VERS PLACE DE LA BOURSE extérieure (partie basse)	0,06	0,01	
371	Porte INTERIEUR		Bois	Peinture	Porte INTERIEUR (partie basse)	25,3	0,01	
372	Huisserie Porte INTERIEUR		Bois	Peinture	Huisserie Porte INTERIEUR (partie basse)	25,3	0,01	
373	Embrasure porte INTERIEUR		Bois	Peinture	Embrasure porte INTERIEUR (mesure 1)	18,3	0,01	
374	RADIATEUR		Métal	Peinture	RADIATEUR (mesure 1)	0,07	0,01	
463	corniche		bois	Peinture	corniche (mesure 1)	7,92	0,01	
464	arche décorative		bois	Peinture	arche décorative (mesure 1)	4,45	0,01	
465	murs partie haute		plâtre	Peinture	murs partie haute (mesure 1)	3,35	0,01	
466	plafond		plâtre	Peinture	plafond (mesure 1)	0,00	0,01	
467	murs partie basse		plâtre	Peinture	murs partie basse (mesure 1)	0,00	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 17								

Rez de chaussée - SALLE GREFFE EN CHEF

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
375	Sol		Parquet		Sol (mesure 1)	0,05	0,01	
376	Mur		Plâtre	Peinture	Mur (partie basse)	0,08	0,01	
377	Plafond		Plâtre	Peinture	Plafond (mesure 1)	0,08	0,01	
378	Plinthes		Bois	Peinture	Plinthes (mesure 1)	0,08	0,01	
379	Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Fenêtre intérieure (partie basse)	0,06	0,01	
380	Huisserie Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	0,02	0,01	
381	Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Fenêtre extérieure (partie basse)	0,02	0,01	
382	Huisserie Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	0,05	0,01	
383	Porte		Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0	0,01	
384	Huisserie Porte		Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0,08	0,01	
385	Embrasure CADRE fenêtre		Bois	Peinture	Embrasure CADRE fenêtre (mesure 1)	0	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 11								

Rez de chaussée - GREFFE SERVICE JUDICIAIRE

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
386	Sol		Parquet		Sol (mesure 1)	0,06	0,01	
387	Mur		Plâtre	Peinture	Mur (partie basse)	0,09	0,01	
388	Plafond		Plâtre	Peinture	Plafond (mesure 1)	0,06	0,01	
389	Plinthes		Bois	Peinture	Plinthes (mesure 1)	0,04	0,01	
390	Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Fenêtre intérieure (partie basse)	0,03	0,01	
391	Huisserie Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	0,05	0,01	
392	Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Fenêtre extérieure (partie basse)	0,09	0,01	
393	Huisserie Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	0,07	0,01	
394	Porte		Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,04	0,01	
395	Huisserie Porte		Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0,07	0,01	
396	Embrasure CADRE fenêtre		Bois	Peinture	Embrasure CADRE fenêtre (mesure 1)	3,39	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 11								

Rez de chaussée - GREFFE SERVICE JUDICIAIRE 2

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
397	Sol		Parquet		Sol (mesure 1)	0,08	0,01	
398	Mur		Plâtre	Peinture	Mur (partie basse)	0,02	0,01	
399	Plafond		Plâtre	Peinture	Plafond (mesure 1)	0,02	0,01	
400	Plinthes		Bois	Peinture	Plinthes (mesure 1)	0,07	0,01	
401	Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Fenêtre intérieure (partie basse)	0,02	0,01	
402	Huisserie Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	0,06	0,01	
403	Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Fenêtre extérieure (partie basse)	0,01	0,01	
404	Huisserie Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	0,09	0,01	
405	Porte		Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,01	0,01	
406	Huisserie Porte		Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0,04	0,01	
407	Embrasure CADRE fenêtre		Bois	Peinture	Embrasure CADRE fenêtre (mesure 1)	3,39	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 11								

Rez de chaussée - GREFFE SERVICE JUDICIAIRE 3

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
408	Sol		Parquet		Sol (mesure 1)	0,04	0,01	
409	Mur		Plâtre	Peinture	Mur (partie basse)	0,06	0,01	
410	Plafond		Plâtre	Peinture	Plafond (mesure 1)	0,01	0,01	
411	Plinthes		Bois	Peinture	Plinthes (mesure 1)	0,08	0,01	
412	Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Fenêtre intérieure (partie basse)	0,01	0,01	
413	Huisserie Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	0,05	0,01	
414	Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Fenêtre extérieure (partie basse)	0,03	0,01	
415	Huisserie Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	0,01	0,01	
416	Porte		Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,04	0,01	
417	Huisserie Porte		Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0,04	0,01	
418	Embrasure CADRE fenêtre		Bois	Peinture	Embrasure CADRE fenêtre (mesure 1)	3,39	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 11								

Rez de chaussée - DGMT + cage escalier

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
419	Sol		Sol plastique		Sol (mesure 1)	0,07	0,01	
420	Mur		Plâtre	Peinture	Mur (partie basse)	0,03	0,01	
421	Plafond		Plâtre	Peinture	Plafond (mesure 1)	0,08	0,01	
422	Plinthes		Bois	Peinture	Plinthes (mesure 1)	0,05	0,01	
423	Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Fenêtre intérieure (partie basse)	5,6	0,01	
424	Huisserie Fenêtre intérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	5,6	0,01	
425	Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Fenêtre extérieure (partie basse)	5,6	0,01	
426	Huisserie Fenêtre extérieure		Bois	Peinture	Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	5,6	0,01	
427	Porte		Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,09	0,01	
428	Huisserie Porte		Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0,06	0,01	
429	Embrasure FENETRE		Bois	Peinture	Embrasure FENETRE (mesure 1)	6,3	0,01	
430	RADIATEUR		Métal	Peinture	RADIATEUR (mesure 1)	0	0,01	
431	VOLET INTERIEUR		Bois	Peinture	VOLET INTERIEUR (partie basse)	8,2	0,01	
468	corniche		bois	peinture	corniche (mesure 1)	1,78	0,01	
469	arche décorative		bois	peinture	arche décorative (mesure 1)	2,23	0,01	
470	muret de pierre		pierre	peinture	muret de pierre (mesure 1)	7,89	0,01	
471	murs		pierre	peinture	murs (mesure 1)	3,78	0,01	
472	garde corps		metallique	peinture	garde corps (mesure 1)	4,77	0,01	
473	main courante		metallique	peinture	main courante (mesure 1)	0,00	0,01	
474	Plafond		metallique	peinture	Plafond (mesure 1)	0,00	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 20								

Rez de chaussée - ENTREE PMR

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
-	Sol		-	Carrelage	Sol (mesure 1)			Partie non visée par la réglementation
432	Mur		Plâtre	Peinture	Mur (partie basse)	0,03	0,01	
433	Plafond		DALLES PHONIQUE		Plafond (mesure 1)	0,04	0,01	
434	Plinthes		Carrelage		Plinthes (mesure 1)	0,07	0,01	
435	Fenêtre intérieure		ALU	Peinture	Fenêtre intérieure (partie basse)	0,07	0,01	
436	Huisserie Fenêtre intérieure		ALU	Peinture	Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	0,09	0,01	
437	Fenêtre extérieure		ALU	Peinture	Fenêtre extérieure (partie basse)	0,03	0,01	
438	Huisserie Fenêtre extérieure		ALU	Peinture	Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	0,09	0,01	
439	Porte		Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,05	0,01	
440	Huisserie Porte		Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0,09	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 10								

Rez de chaussée - SALLE DES PAS PERDUS

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
441	Sol		Carrelage		Sol (mesure 1)	0,08	0,01	
442	Mur		Plâtre	Peinture	Mur (partie basse)	0,03	0,01	
443	Plafond		Plâtre A CONFIRMER	Peinture	Plafond (mesure 1)	0,06	0,01	
444	Plinthes		Carrelage		Plinthes (mesure 1)	0,02	0,01	
445	Porte		Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,07	0,01	
446	Huisserie Porte		Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0	0,01	
447	Embrasure CADRE Porte		Bois	Peinture	Embrasure CADRE Porte (mesure 1)	5,6	0,01	
448	COLONNE RONDE		Plâtre	Peinture	COLONNE RONDE (mesure 1)	10,55	0,01	
449	COLONNE POTEAU DANS MUR		Plâtre	Peinture	COLONNE POTEAU DANS MUR (mesure 1)	0,07	0,01	
450	RADIATEUR		Métal	Peinture	RADIATEUR (mesure 1)	0,03	0,01	
475	chapiteau		bois	peinture	chapiteau (mesure 1)	0,00	0,01	
476	plafond		platre	peinture	plafond (mesure 1)	0,00	0,01	
477	corniche de plafond		bois	peinture	corniche de plafond (mesure 1)	0,00	0,01	
478	moulure associées		bois	peinture	moulure associées (mesure 1)	6,76	0,01	
479	arche décorative		bois	peinture	arche décorative (mesure 1)	7,77	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 15								

FACADE - Place de la bourse

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
451	GRILLE ANTI INTRUSION		METAL	PEINTURE VERTE	GRILLE ANTI INTRUSION (mesure 1)	9,3	0,01	
452	PORTE ENTREE intérieure		Bois	Peinture	PORTE ENTREE intérieure (partie basse)	0,01	0,01	
453	Huisserie PORTE ENTREE intérieure		Bois	Peinture	Huisserie PORTE ENTREE intérieure (partie basse)	0,09	0,01	
454	PORTE ENTREE extérieure		Bois	Peinture	PORTE ENTREE extérieure (partie basse)	0	0,01	
455	Huisserie PORTE ENTREE extérieure		Bois	Peinture	Huisserie PORTE ENTREE extérieure (partie basse)	0,05	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 5								

FACADE - Rue des temponieres

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
456	GRILLE ANTI INTRUSION		METAL	PEINTURE VERTE	GRILLE ANTI INTRUSION (mesure 1)	6,3	0,01	
457	PORTE ENTREE intérieure		Bois	Peinture	PORTE ENTREE intérieure (partie basse)	0,09	0,01	
458	Huisserie PORTE ENTREE intérieure		Bois	Peinture	Huisserie PORTE ENTREE intérieure (partie basse)	0,08	0,01	
459	PORTE ENTREE extérieure		Bois	Peinture	PORTE ENTREE extérieure (partie basse)	0,09	0,01	
460	Huisserie PORTE ENTREE extérieure		Bois	Peinture	Huisserie PORTE ENTREE extérieure (partie basse)	0,04	0,01	

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
461	DOUBLE PORTE ENTREE SITE VOISIN		Bois	Peinture	DOUBLE PORTE ENTREE SITE VOISIN (mesure 1)	1,6	0,01	
462	GRILLE ANTI INTRUSION DESSUS DOUBLE PORTE		Métal	Peinture	GRILLE ANTI INTRUSION DESSUS DOUBLE PORTE (mesure 1)	3,2	0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 7								

Analyses chimiques en laboratoire :

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/g)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
Néant								

Aucune analyse chimique n'a été réalisée en laboratoire.

Commentaires relatifs aux mesures incohérentes (le cas échéant) : /

ANNEXE 1 - REPERAGE DES LOCAUX

Planche de repérage technique

N° planche: 1/5

Nom du plan:
1.RDC

Entreprise réalisant le repérage :

SOCOTEC Diagnostic Toulouse
3 rue Jean Rodier-BP 34012 -
31028 TOULOUSE

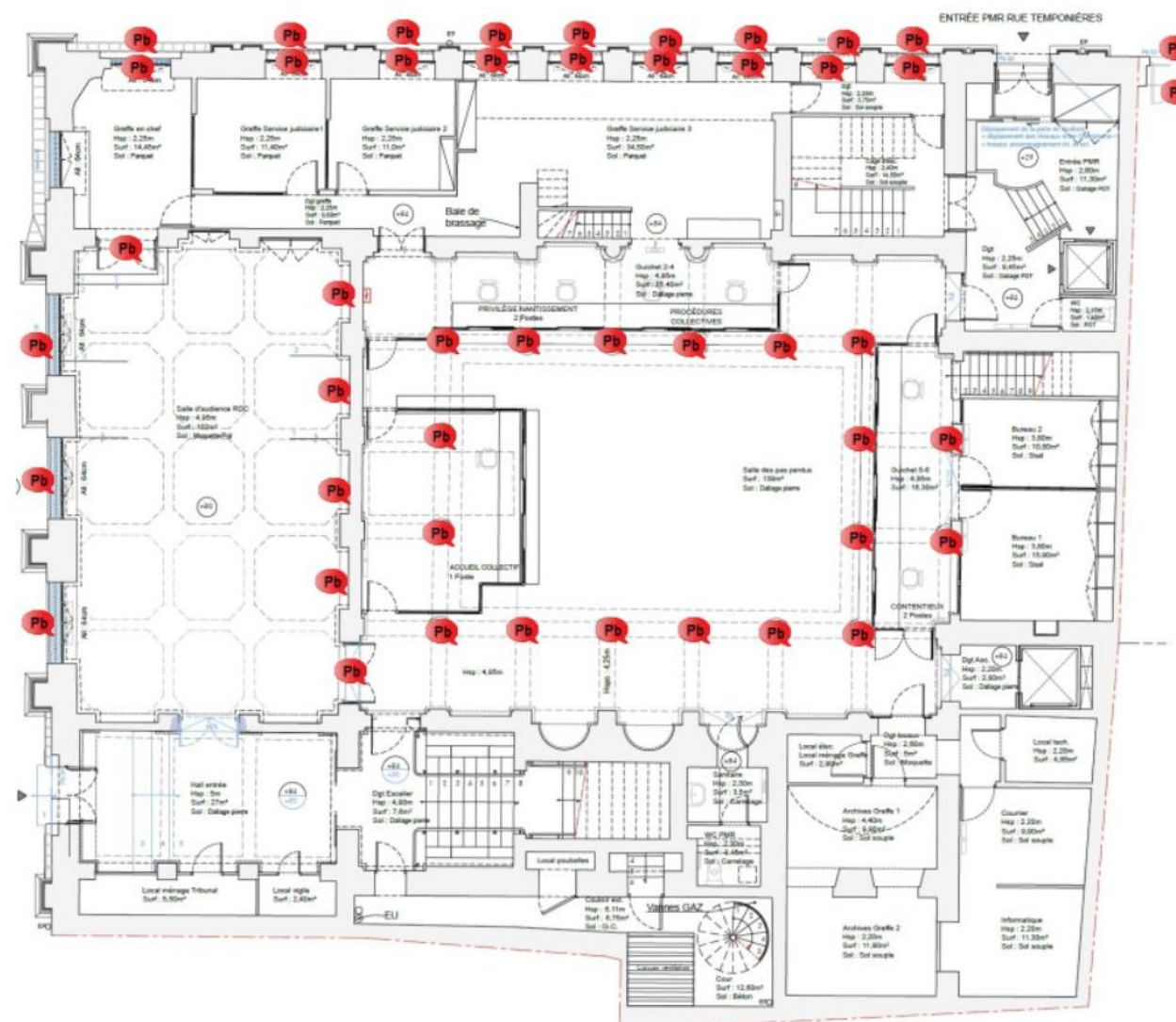
Adresse du bien :

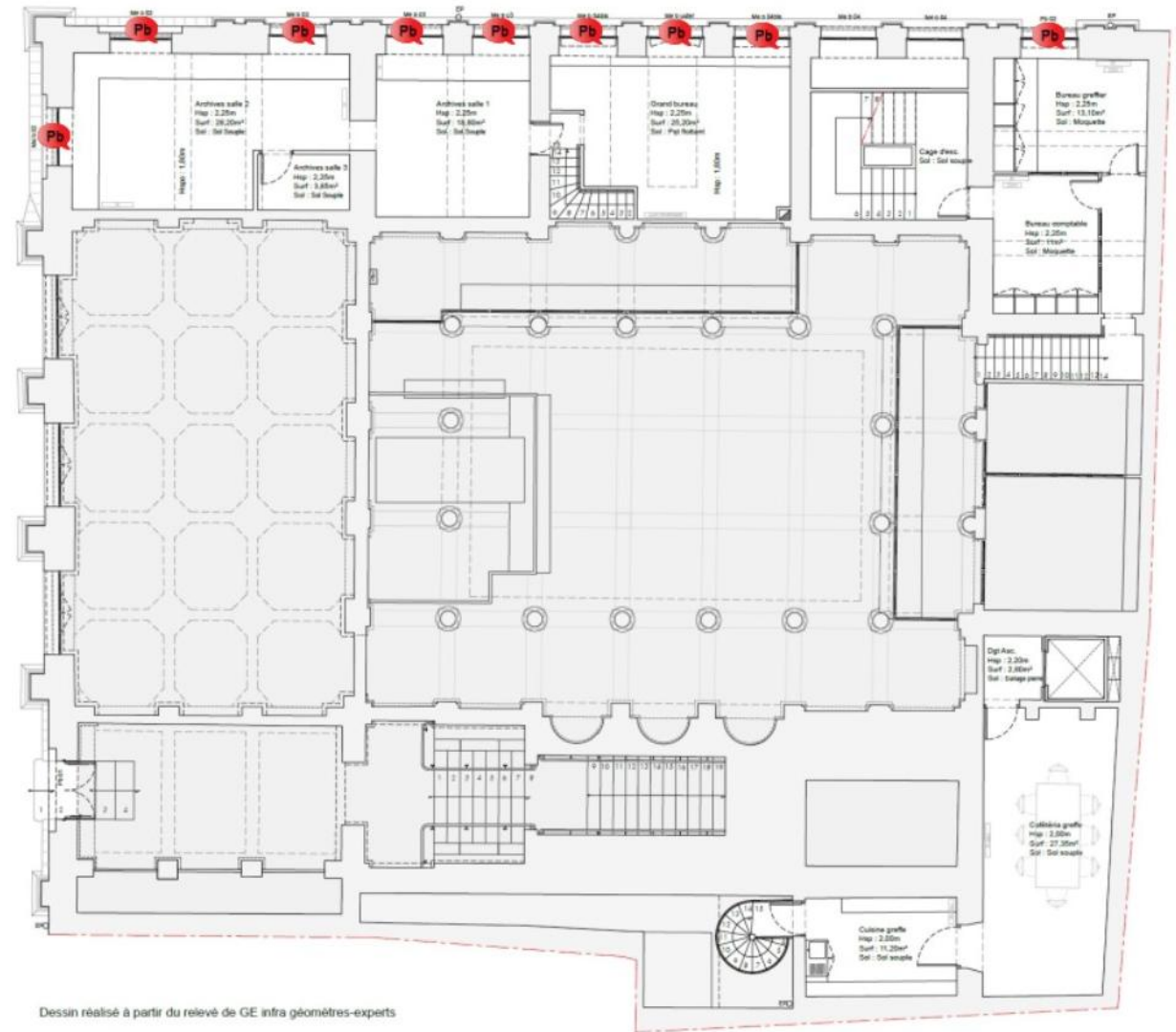
1 place de la bourse
TRIBUNAL DE COMMERCE DE
TOULOUSE
31000 TOULOUSE

Informations relatives au rapport du repérage :

Réf. du rapport : 2506COCTO -
BI8330000002783
Rédacteur : Arnaud LIENARD
Date : 19/03/2026

Commentaires :





Dessin réalisé à partir du relevé de GE intra géomètres-experts

Planche de repérage technique

N° planche: 2/5

Nom du plan:
2.ENTRESOL

Entreprise réalisant le repérage :
SOCOTEC Diagnostic Toulouse
3 rue Jean Rodier-BP 34012 -
31028 TOULOUSE

Adresse du bien :
1 place de la bourse
TRIBUNAL DE COMMERCE DE
TOULOUSE
31000 TOULOUSE

Informations relatives au rapport du
repérage :
Réf. du rapport : 2506COCTO -
BI8330000002783
Rédacteur : Arnaud LIENARD
Date : 19/03/2026

Commentaires :

Planche de repérage technique

N° planche: 3/5

Nom du plan:
3.R+1

Entreprise réalisant le repérage :
SOCOTEC Diagnostic Toulouse
3 rue Jean Rodier-BP 34012 -
31028 TOULOUSE

Adresse du bien :
1 place de la bourse
TRIBUNAL DE COMMERCE DE
TOULOUSE
31000 TOULOUSE

Informations relatives au rapport du
repérage :
Réf. du rapport : 2506COCTO -
BI8330000002783
Rédacteur : Arnaud LIENARD
Date : 19/03/2026

Commentaires :

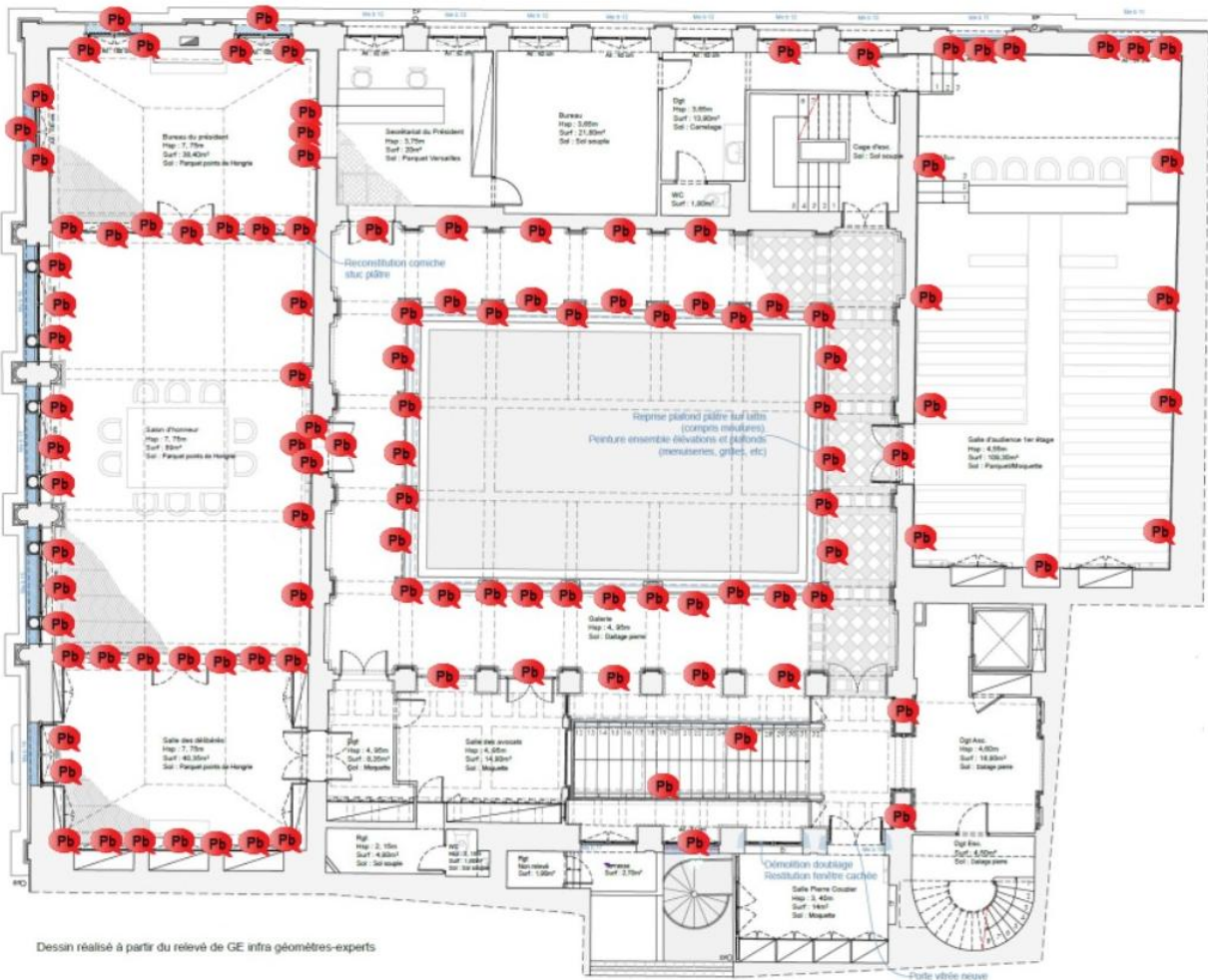


Planche de repérage technique

N° planche: 4/5

Nom du plan:

 $4.R+2$

Entreprise réalisant le repérage :

SOCOTEC Diagnostic Toulouse
3 rue Jean Rodier-BP 34012 -
31028 TOULOUSE

Adresse du bien :

1 place de la bourse
TRIBUNAL DE COMMERCE DE
TOULOUSE
31000 TOULOUSE

Informations relatives au rapport du repérage :

Réf. du rapport : 2506COCTO -
BI8330000002783
Rédacteur : Arnaud LIENARD
Date : 19/03/2026

Commentaires :



Planche de repérage technique

N° planche: 5/5

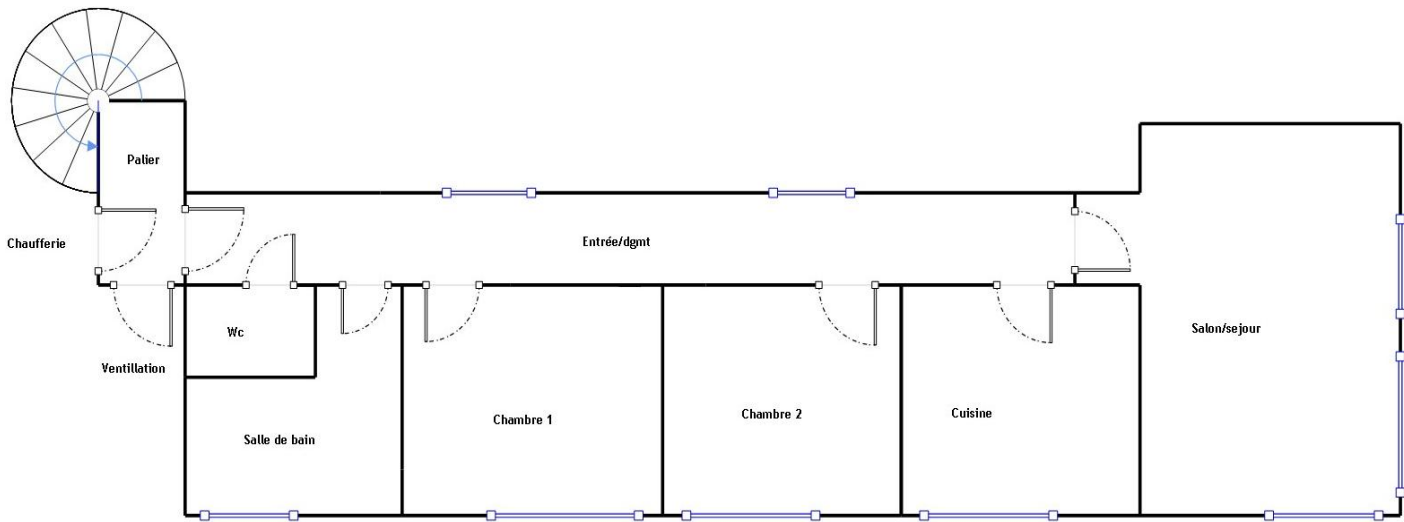
Nom du plan:
5.R+3

Entreprise réalisant le repérage :
SOCOTEC Diagnostic Toulouse
3 rue Jean Rodier-BP 34012 -
31028 TOULOUSE

Adresse du bien :
1 place de la bourse
TRIBUNAL DE COMMERCE DE
TOULOUSE
31000 TOULOUSE

Informations relatives au rapport du
repérage :
Réf. du rapport : 2506COCTO -
BI8330000002783
Rédacteur : Arnaud LIENARD
Date : 19/03/2026

Commentaires :



ANNEXE 2 - REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

Aucune photo/illustration n'a été jointe à ce rapport.

ANNEXE 3 - AUTRES DOCUMENTS / PV ANALYSES

Néant

ANNEXE 4 - ATTESTATION D'ASSURANCE

Votre intermédiaire
MARSH SAS
Département Construction
Tour Ariane
5, Place des Pyramides
La Défense 9
92088 Paris La Défense Cedex



Assurance et Banque

☎ 01 41 34 50 00

📠 01 41 34 55 00

N°ORIAS 07 001 037
Site ORIAS www.orias.fr

Votre contrat

Construction : Responsabilité
civile professionnelle et
exploitation

Vos références

Contrat : **37503519275087**
Client : **0010834120**

SOCOTEC DIAGNOSTIC
21 Route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

ATTESTATION D'ASSURANCE

L'entreprise d'assurance AXA France IARD atteste que :

SOCOTEC DIAGNOSTIC
21 Route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME
N°SIREN : 479 076 838

Est bénéficiaire des garanties du contrat d'assurance n° 37503519275087 pour la période du 01/01/2026 au 01/01/2027.

Ce contrat garanti l'ensemble de ses responsabilités civile professionnelle et exploitation encourues du fait des missions qui lui sont confiées.

Ce contrat garantit, à hauteur de 1.500.000 € par sinistre, notamment :

Les missions relatives à l'état mentionnant la présence ou l'absence de matériau contenant de l'amiante, prévus soit à l'article L.1334-12-1 du code de la santé publique et définie aux articles R.1334-20 à 25 du code de la santé publique, soit aux articles R.4412-97 à R.4412-97-6 du code du travail ainsi que toutes missions de vérification technique et d'assistance technique liées à l'amiante.

Les missions relatives à l'établissement du diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L.126-6 du code de la construction et de l'habitation.

Les missions relatives à l'établissement de l'état des installations intérieures de gaz prévu à l'article L.134-9 du code de la construction et de l'habitation.

Les missions relatives à l'établissement de l'état des installations électriques prévu à l'article L.134-7 du code de la construction et de l'habitation.

Les missions relatives à l'établissement de l'état relatif à la présence de termites dans les bâtiments prévu à l'article L.126-24 du code de la construction et de l'habitation.

Les missions de diagnostic ou de vérification relatives à la présence de plomb dans les bâtiments ainsi que les missions relatives à l'établissement du constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L.1334-5 et L.1334-6 du code de la santé publique.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Nanterre le 12/12/2025

POUR LA SOCIETE :

Mathieu GODART
Directeur Général Délégué d'AXA France



AXA France IARD - SA au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 RCS Nanterre. TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460. AXA France Vie - SA au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959 RCS Nanterre. AXA Assurances IARD Mutuelle - Société d'Assurance Mutuelle contre l'incendie, les accidents et risques divers. Siren 775 699 309. TVA intracommunautaire n° FR 39 775 699 309. AXA Assurances Vie Mutuelle - Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation - Siren 353 457 245 - Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex. Juridica - SA au capital de 14 627 854,68 € - 572 079 150 RCS Versailles - Siège social : 1, place Victorien Sardou 78160 Marly-le-Roi. AXA Assistance France Assurances - SA au capital de 31 275 660 € 451 392 724 RCS Nanterre - Siège social : 6, rue André Gide 92320 Châtillon TVA intracommunautaire n° FR 81 451 392 724. Entreprises régies par le Code des assurances.

ANNEXE 5 - ATTESTATION DU FABRICANT DE L'ANALYSEUR XRF



Fabrication, Distribution
Assistance technique
Maintenance d'équipements
scientifiques

Usage maximal des sources Cd-109 dans les analyseurs de fluorescence X portables Fondis Electronic de type FEnX

A qui de droit,

Considérant les performances des analyseurs de fluorescence X portables Fondis Electronic pourvus d'une source isotopique Cadmium 109 conçus pour l'analyse du plomb dans la peinture nous actons les points suivants :

Basée sur la période radioactive du Cd-109 établie par la physique à 462,6 jours, l'utilisation maximale d'une source Cd-109 est **55 MBq**. Cette valeur correspond à l'activité résiduelle minimale nécessaire pour obtenir des ratios signal/bruit statistiquement et une durée d'analyse acceptables.

- Pour un analyseur avec une source Cd-109 d'une activité initiale de **850 MBq** cette valeur limite est atteinte après **60 mois**.
- Pour un analyseur avec une source Cd-109 d'une activité initiale de **370 MBq** cette valeur limite est atteinte après **36 mois**.

Ces durées limites sont indépendantes de l'utilisation réelle de l'analyseur. L'horloge de décroissance de la source démarre dès l'assemblage de celle-ci. Avec la décroissance de la source le temps d'analyse effectif nécessaire pour acquérir des données analytiques pertinentes augmente au moins proportionnellement. Vers la fin de vie de la source le rapport signal sur bruit décroît même plus vite car le bruit électronique devient prédominant. Avec une activité inférieure à 55 MBq les temps d'analyse nécessaires augmentent dans des proportions telles qu'ils rendent l'instrument impropre à son utilisation. Aux très basses activités d'autres sources d'erreur diminuent la précision et la justesse des résultats.

Cette durée maximale d'utilisation avant un remplacement nécessaire de la source est simplement basée sur des lois et des constantes physiques. Au-delà de ces durées les appareils deviennent pratiquement inutilisables en seulement quelques semaines. Les intervalles maximaux de remplacement de source devraient par conséquent être programmés de façon à ne pas excéder ces durées afin que le cycle d'utilisation soit optimal avec de bonnes performances de l'analyseur.

Nom de la société : Socotec

Modèle de l'analyseur :	FEnX2
Numéro de série analyseur :	22-1065
Numéro de série de la source :	RTV-1504-23
Activité de la source (Mbq) :	850
Date d'origine de la source :	16/06/2022
Date de fin de validité de la source :	16/06/2027



Fondis Electronic
26, avenue Duguay Trouin,
entrée D – CS 60507
78961 Voisins-le-Bretonneux Cedex

Tél. : +33 (0)1 34 52 10 30
Fax : +33 (0)1 30 57 33 25
E-mail : info@fondiselectronic.com
Site : <https://www.physitek.fr>



SAS au capital de 2 500 000 € - Siret 428 583 637 00031 - APE 4652Z - N° TVA : FR 15 428 583 637 - Lieu de juridiction : Versailles.

ANNEXE 6 - NOTICE D'INFORMATION

1. LES EFFETS DU PLOMB SUR LA SANTE

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs, baisse de la fertilité) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, avortement etc.). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant (perturbation du développement du cerveau). Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

2. COMMENT SE CONTAMINE-T-ON ?

Les opérateurs se contaminent en respirant ou en avalant les particules de plomb contenues dans les fumées ou poussières :

Sur les chantiers :

- > en travaillant sans protection,
- > en fumant ou s'alimentant avec les mains sales,
- > en se rongant les ongles,
- > en mâchant de la gomme ou autres.

Hors lieux de travail

Les particules déposées sur les cheveux, la barbe, la peau, les vêtements peuvent être importées dans les véhicules et au domicile des intervenants qui peuvent continuer à se contaminer et contaminer leurs proches.

3. QUE FAIRE EN CAS DE RISQUE POTENTIEL SUR UN CHANTIER ?

Identifier la présence de plomb (obligation d'évaluer les risques)

- > Exploiter le diagnostic plomb avant travaux pour construire le projet de rénovation/réhabilitation et démolition
- > Remettre le diagnostic plomb avant travaux aux entreprises intervenantes

Choisir un mode opératoire le moins polluant

En concertation avec les différents acteurs et les entreprises :

Choisir la technique d'intervention la moins polluante (Exemples : éviter le sablage/grenailage, préférer le recouvrement au retrait des peintures par décapage mécanique ou chimique, utiliser des outils manuels peu émissifs)

Définir les mesures de prévention et d'hygiène adaptées (obligation de sécurité)

- > Prévenir le médecin du travail pour la mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée
- > Prévoir les installations d'hygiène en adéquation avec la configuration du chantier
- > Choisir, fournir et entretenir les équipements de protection collective et individuelle adaptés y compris les vêtements de travail et combinaisons jetables,
- > Prévoir les installations d'hygiène (vestiaires – douches – sanitaires – restauration),
- > Prévoir un nettoyage régulier du véhicule (point d'eau, jerrican, sol, volant, sièges, étagère, outils,...) en informant l'intervenant de la présence de plomb,
- > Prévoir les mesures d'évacuation et d'élimination des déchets,
- > Informer et former l'encadrement et les salariés sur les risques, moyens de protection et mesures d'hygiène, notamment :
 - interdire de boire, fumer, mâcher de la gomme ou manger sur le chantier,
 - rendre obligatoire le lavage des mains et du visage à chaque pause et la douche en fin de journée,
 - interdire la prise de repas en vêtements de travail, sauf si ceux-ci ont été protégés par une combinaison jetable,
 - ne pas ramener de vêtements de travail souillés à son domicile, d'où l'intérêt de porter une combinaison jetable.

Contacter votre médecin du travail et les organismes de prévention pour :

- > des conseils dans le choix des protections,
- > une aide à l'information et à la formation,
- > une mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée (service de santé au travail).

CARSAT du Centre
www.carsat-centre.fr
 Tél 02 38 81 50 00
 prev@carsat-centre.fr



OPPBTP Centre
www.preventionbtp.fr
 Tél 02 38 83 60 21
 orleans@oppbtp.fr



RSI région Centre
<http://www.rsi.fr/centre>
 Tél 08 20 20 96 26



Les coordonnées des services de santé au travail sont disponibles sur le site de la DIRECCTE Centre :
www.centre.direccte.gouv.fr/les-services-de-sante-au-travail-en-region-centre

Si vous envisagez de réaliser des travaux sur des revêtements contenant du plomb et/ou des matériaux en plomb, sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Des documents vous informent :

- > le rapport de repérage plomb avant travaux vous permet de localiser précisément ces revêtements et matériaux : lisez-le attentivement ! (seul ou en complément du Constat du Risque d'Exposition au Plomb)
- > la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb des travailleurs amenés à réaliser ces travaux.
- > Les guides de prévention :
 - Guides OPPBTP « Peintures au plomb - Aide au choix d'une solution technique de traitement pour les professionnels du bâtiment » (téléchargeable sur www.preventionbtp.fr)
 - Guide INRS « Interventions sur les peintures contenant du plomb », ED 6374 (téléchargeable sur www.inrs.fr)